

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 25 Avril 2005

Secrétaire : Claudine CHAMBE

Absente excusée : Jacqueline MONS

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, **APPROUVE**, après lecture, le procès verbal de la séance du 30 mars 2005.

Délibération pour l'approbation du marché de travaux de la salle des fêtes.

L'ouverture des plis du marché d'appel d'offre a eu lieu le 11 avril. Il y a eu beaucoup de réponses pour ce marché d'appel d'offres.

Lot n°1 : Démolition – Terrassement – Réseaux extérieurs

Estimation : 35 613 €HT

L'entreprise FONT de Larajasse a été retenue, moins disant, pour un montant de 28 893 €HT.

Lot n°2 : Maçonnerie

Estimation : 90 687 €HT

L'entreprise MARTIN de Larajasse a été retenue, moins disant, pour un montant de 95 570 €HT, même si le montant dépasse l'estimation.

Lot n°3 : Charpente – Couverture – Zinguerie

Estimation : 39 243 €HT

L'entreprise SAINE de Brindas a été retenue pour un montant de 38 097 €HT. Le moins disant, FEUR de Grézieu la Varenne n'a pas été retenu car son offre est très en dessous de l'estimation (29 654 €HT), ce qui laisse un doute quant à la qualité des travaux.

Lot n°4 : Menuiserie aluminium – Métallerie

Estimation : 15 430 €HT

L'entreprise THIVILLON CONSTANTINO a été retenue, moins disant, pour un montant de 13 995 euros HT.

Lot n°5 : Menuiserie bois – agencement

Estimation : 25 253 €HT + option Bar 5 565 €HT

L'entreprise CHARDON a été retenue pour un montant de 20 132 €HT + 4 864 €HT pour l'option, moins disant.

Lot n°6 : Cloisons – Plafond – Isolation

Estimation : 37 330 €HT

L'entreprise LARDY a été retenue pour un montant de 29 360 €HT, moins disant.

Lot n°7 : Carrelage – Faïence

Estimation : 32 382 €HT + option pour le Bar de 1 665 €HT

Le moins disant a été retenu, l'entreprise SAUNIER pour un montant de 25 268 €HT + 1 167 €HT pour le bar.

Lot n°8 : Peinture – Revêtement

Estimation : 20 657 €HT

L'entreprise LARDY a été retenue pour un montant de 15 901 €HT, montant qui vient juste après celui du moins disant ROBERT pour 13 862 €HT. L'entreprise LARDY ayant obtenu le lot n°6 Cloisons – Isolation, cela facilitera les travaux si elle effectue aussi les peintures et revêtements.

Lot n°9 : Sanitaire

Estimation : 9 640 €HT

L'entreprise BONNIER de Rontalon a été retenue pour un montant de 8 155 €HT, moins disant.

Lot n°10 : Chauffage central fioul

Estimation : 66 812 €HT

Ce lot est déclaré infructueux. Pour ce lot concernant le chauffage, les entreprises pourront aussi faire d'autres propositions, moins onéreuses.

Lot n°11 : Electricité VMC

Estimation : 30 649 €HT + VMC double flux 19 572 €HT ou VMC simple flux 8 897 €HT

Ce lot sera approuvé à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Résultat de l'ouverture des plis : 361 410 €HT (montant qui est supérieur à la première estimation d'août 2004).

L'estimation de la maîtrise d'œuvre s'élevait à 403 694 €HT.

Le planning des travaux de rénovation de la salle des fêtes va se décaler : de juin 2005 à avril 2006. La manifestation du 29 mai à l'occasion de la fête des mères pourra avoir lieu dans l'actuelle salle des fêtes.

Le matériel sera déménagé dans le local à sel puis après les premières rénovations, le matériel du Comité d'Animation ira sous la scène de la salle des fêtes, les skis dans la cave de la cure et les tables et chaises dans le local rangement.

Le bar est à vendre (4m 40). Une annonce sera faite dans la Gazette du mois de mai. Monsieur le Maire informe ne pas avoir de nouvelle de la Dotation Générale de l'Etat.

Information sur l'avenir des Bâtiments des Sœurs Franciscaines :

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa rencontre avec l'attaché parlementaire de Monsieur FENECH.

Vue la configuration des bâtiments, il faudrait monter deux dossiers distincts ; un concernant le bâtiment côté rue, plus adapté à être transformé en logements sociaux et géré par la commune de Rontalon, une autre pour le reste des bâtiments et le parc, d'un intérêt intercommunal.

Le Conseil Municipal délibère pour demander deux dotations parlementaires, après observation des bâtiments sur plan.

La Sem Coda est venue voir les bâtiments destinés à des logements sociaux et fera une proposition d'ici 4 semaines. Jean-Claude Buyer demandera aussi l'avis de l'OPAC.

Monsieur le Maire annonce une réunion avec des personnes s'occupant de la petite enfance au niveau de la Communauté de Communes.

Délibération pour approuver les honoraires DDAF pour le zonage d'assainissement par la DDA.

Le coût de l'étude par la DDA et du suivi de l'appel d'offre s'élève à 5 500 €HT.

Le Cabinet Ginger a réalisé des repérages, et des sondages auprès des habitants sont en cours.

Le dossier de schéma général sera joint à l'enquête publique pour début juin.

Travaux de voirie :

Travaux d'assainissement Chemin du Paradis :

Il y avait beaucoup d'eau parasite.

Ces travaux sont terminés. Des tabourets ont été posés pour donner la possibilité de raccordement au réseau aux quatre maisons qui sont en contre bas de la route.

Suite à ces travaux d'assainissement, ainsi qu'au village, et les travaux de changement des conduites d'eau en plomb, l'entreprise MGB doit faire la réfection définitive de la route.

Travaux d'amendes de police :

La zone 30 dans le village est à améliorer. Il est prévu un plateau surélevé sur la D75, en face de la route des Garennes ainsi qu'un axe médian route du Paradis, au Carrefour de la D75, pour inciter les automobilistes venant des Grandes Bruyères à tenir leur droite. Estimation des travaux : 8 000 € HT.

Dégâts des eaux du 17 avril 2005 :

La route du Paradis a souffert. Un enrochement est à faire après le pont du Giraudier, sur la commune de St Martin en Haut ainsi que vers le chemin des Assiers.

Vers le chemin des Sources, une grosse coulée de boue va nécessiter d'importants travaux pour reprendre solidement 15 mètres de long sur 10 mètres de dénivelé.

Ces travaux vont pouvoir être pris en charge par la COPAMO. Un petit pont, après le pont du Giraudier a été dessouché. Il se trouve sur les communes de Thurins et St Martin mais la commune de Rontalon peut-être sollicitée pour participer aux travaux car elle utilise cette route.

La route des Gouttes a de nouveau été endommagée ; l'étang au dessus de la route en est la principale cause. Une discussion sur ce qui pourrait être fait avec le propriétaire a lieu, car d'autres dégâts risquent de survenir à cause de cette retenue d'eau qui déborde par temps de pluie et qui produit une pression sur la route.

Il est soulevé le problème des tranchées faites au bord des routes pour permettre l'écoulement des eaux dans les terrains et qui sont régulièrement bouchées par les particuliers pour que l'eau ne coule pas chez eux. Cela provoque de gros dégâts quand l'eau arrive en grande quantité dans les parcelles agricoles.

Il faudrait aussi prendre des dispositions pour que les 4 x 4 n'empruntent plus les chemins en les endommageant forcément, en particulier lors du rallye de Lyon Charbonnières.

Voirie divers :

- des trous dans la chaussée sont bouchés par les cantonniers avec de l'enrobé à froid,
- acquisition d'une épareuse plus grosse que la précédente, (lame de 1 mètre 10) pour 7 919 €HT.
L'ancienne épareuse sera reprise pour 1 500 €

Dissimulation de réseaux chemin des Garennes :

Le SYDER a fait une étude pour dissimuler les réseaux électriques, le téléphone et le câble, depuis chez Mollo à chez Chapuis.

Le montant estimatif est de 63 000 €TTC pour des travaux de 150 mètres linéaire et pour rénover l'éclairage de la rue.

Le Conseil délibère et opte pour un paiement à la charge de la commune de 2 781 €par an sur 15 ans.

Service Public d'Assainissement Non Collectif : SPANC

Monsieur le Maire informe des missions du SPANC :

- contrôler un quart des assainissements des particuliers par an, par une société privée. Ces prestations de contrôle seront facturées au forfait.
- l'assistance et le contrôle des installations neuves.

Fleurissement :

La commune de Rontalon s'inscrit au Concours des villages fleuris pour la 3^{ème} année.

Des bons d'achat seront offerts aux lauréats du concours des maisons fleuries.

Premier : bon de 35 € d'achat

Deuxième : bon de 15 € d'achat.

Comité d'Activités culturelles :

Claudine CHAMBE donne des informations concernant la Culture au niveau de la COPAMO.

L'association « Le Temps d'un film » organise le 28 mai une nuit du Mystère ; 3 films seront projetés salle Jean Carmet.

Deux projections de cinéma en plein air sont prévues sur deux sites différents, début juillet.

Le programme cinéma a été diffusé dans des boîtes aux lettres au niveau de certaines communes ; Rontalon pourrait le distribuer dans tous les foyers (avec la Gazette) s'il parvient avant le 1^{er} du mois.

Le bilan de la saison culturelle 2004-2005 est remis en mairie.

Comité Communication et Relations Extérieures :

Claudine CHAMBE informe le Conseil Municipal du projet d'éditer des « plans de villes » au niveau des 16 communes de la COPAMO. Une face serait réservée à la commune et l'autre face à la Communauté de Communes (avec un plan permettant de situer les équipements et les atouts paysagers).

Le coût est à l'étude. Il y aura une participation financière des communes. Certaines communes désirent des plans rapidement ; les plans les concernant seront réalisés d'ici la fin de l'année et toutes les communes en seront pourvues d'ici 3 ans.

Espace Jeunes :

Nary KEO KOSAL informe que Damien Thévenon va postuler pour un poste à la MJC de St Martin en Haut, disponible à partir de septembre 2005.

Ecole :

Dominique SBRAVA et Joseph GONON vont faire le tour de l'école avec les institutrices pour parler des problèmes de visu.

Informations diverses :

Georges GRATALOUP a assisté à la passation de pouvoir du chef de corps des pompiers de St Martin en Haut, samedi 23 avril. Le lieutenant CHARDON est le nouveau chef de corps.

Une subvention de 100 € est accordée à l'Association Culture et Traditions.

Fête des Mères : dimanche 29 mai, toutes les mamans présentes recevront une plante, à partir de 11h30 à la salle des fêtes.

A l'occasion de la 2^{ème} fête de la Vache au Clos Fournereau, dimanche 12 juin, les cantonniers ont été sollicités ainsi que le prêt de barrières.

Fête d'été : nouveauté ; elle se déroulera samedi 6 août au soir avec une soirée style Cabaret et un bal.

Tour de garde pour la tenue du Bureau de Vote, dimanche 29 mai (Référendum sur la Constitution Européenne) :

| | |
|---------------|---|
| - 8h00-10h00 | Claudine CHAMBE Nary KEO KOSAL Jean-Claude BUYER |
| - 10h00-12h00 | René FAYOLLE Dominique SBRAVA |
| - 12h00-14h00 | Joseph GONON Hervé BÉRTRAND |
| - 14h00-16h00 | Didier CARRA Bénédicte GUILLON |
| - 16h00-18h00 | Pierre TARGE Georges GRATALOUP |
| - 18h00-20h00 | Pierre THIOLLIER Frédéric CHARRET Jean-Claude BUYER |